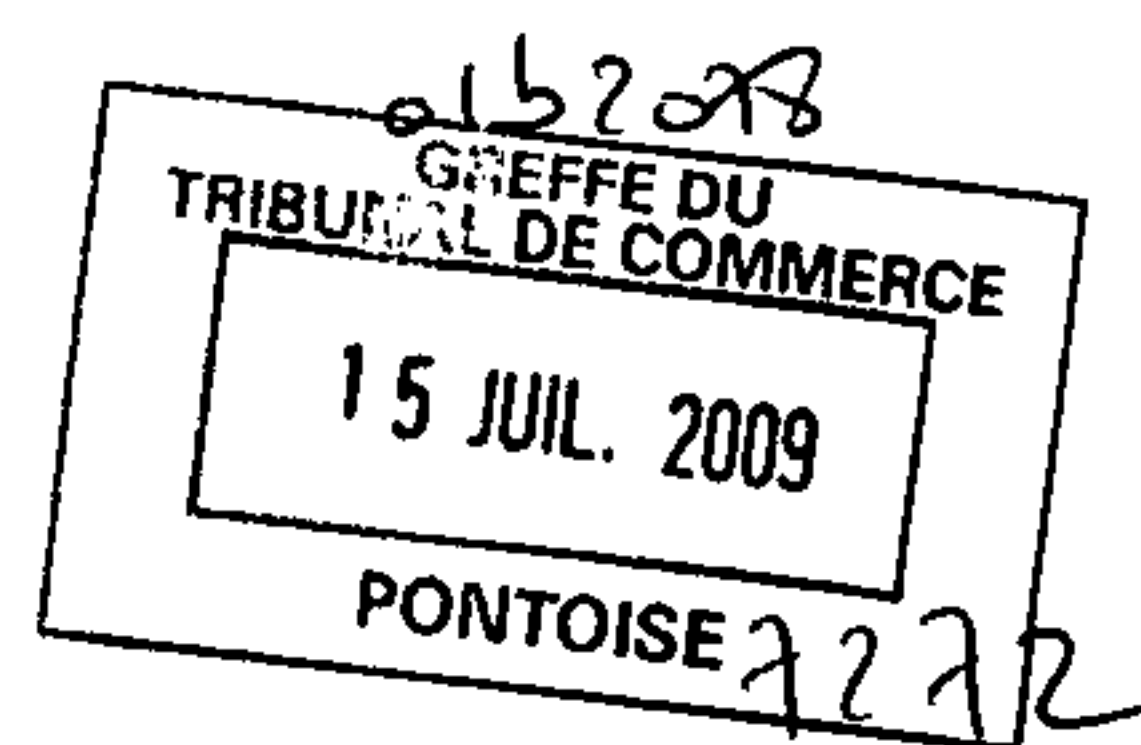


AB PARCS-SOMEBA
Société par actions simplifiée au capital de 528 000 €
Siège social : 30 rue de l'Egalité
95230 Soisy Sous Montmorency
422 382 614 RCS Pontoise



**EXTRAIT DE
PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 15 JUIN 2009**

CINQUIEME DECISION

L'associé unique prend acte du décès de Madame MARCK, commissaire aux comptes suppléant et décide de nommer en remplacement pour la durée du mandat restant à courir, savoir jusqu'à l'assemblée générale statuant sur le comptes de l'exercice 2010 :

- Madame Françoise CALLIER, 60 rue de Strasbourg à Courbevoie

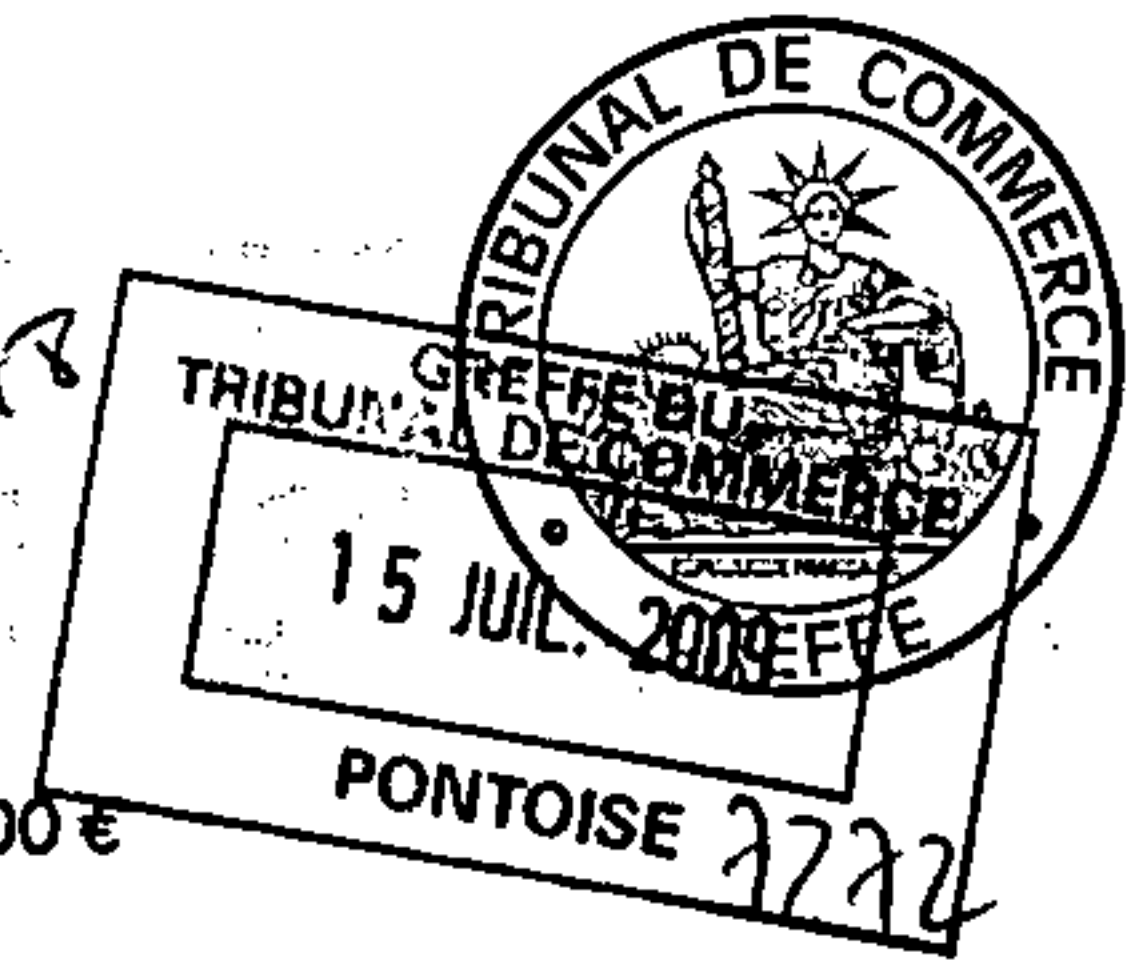
SIXIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités de publicité et de dépôt auprès du greffe du Tribunal de Commerce.

Pour extrait certifié conforme

Le Président
La SA FRANCIS FAYOLLE
Bruno FAYOLLE

AB PARCS-SOMEBA
Société par actions simplifiée au capital de 528 000 €
Siège social : 30 rue de l'Egalité
95230 Soisy Sous Montmorency
422 382 614 RCS Pontoise



**EXTRAIT DE
PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 15 JUIN 2009**

CINQUIEME DECISION

L'associé unique prend acte du décès de Madame MARCK, commissaire aux comptes suppléant et décide de nommer en remplacement pour la durée du mandat restant à courir, savoir jusqu'à l'assemblée générale statuant sur le comptes de l'exercice 2010 :

- Madame Françoise CALLIER, 60 rue de Strasbourg à Courbevoie

SIXIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités de publicité et de dépôt auprès du greffe du Tribunal de Commerce.

Pour extrait certifié conforme

Le Président
La SA FRANCIS FAYOLLE
Bruno FAYOLLE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Bruno Fayolle', written over a horizontal line.